

Dans quelle mesure l'enseignant peut-il guider la tenue du cahier ?

Après avoir noté le vocabulaire dégagé de la verbalisation, les élèves sont invités à rédiger des phrases ou des paragraphes pour décrire, analyser une œuvre ou une production. Ces écrits me permettent d'évaluer leur maîtrise des compétences « S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs... » ; « se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques ». Ils sont aussi et surtout, pour l'élève, un moyen d'auto-évaluation.

De manière informelle en s'appuyant dessus pour demander à l'élève d'expliquer ses choix. Avec des retours d'évaluation de compétences formalisés dans le cahier.

L'enseignant impose ses exigences en matière de tenue du cahier. Je ne pense pas pouvoir consacrer davantage de temps à la tenue du cahier. Cependant, son utilisation est très ritualisée. Il m'arrive d'aider certains élèves trop lents ou d'encourager la coopération d'un « tuteur » (rattrapage pour les absents ou aide aux allophones).

L'enseignant peut guider la tenue du cahier en rappelant aux élèves comment l'utiliser et quand.

La tenue du cahier peut être guidée dès la sixième afin peut être de construire des habitudes, de travail, de captation, de recherches...

Le format est guidé pour pouvoir y mettre les supports du cours. Je regarde le cahier avec l'élève et c'est gratifiant pour lui. Je l'invite à l'organiser, à le regarder et à l'utiliser régulièrement. L'enseignant propose des temps pour utiliser ce cahier (Je dis souvent : « Notez dans vos cahiers, recherchez, sur votre cahier dessinez... »)

Quelle est la place de l'évaluation (ce que je sais, ce que j'ai appris, ce que je retiens...) dans le cahier ?

J'accompagne les élèves dans l'utilisation du cahier, je le vérifie en 3^{ème} et valorise la gestion de celui par des compétences d'autonomie, de gestion et d'organisation. Je vérifie spontanément le cahier le reste du temps. Il m'arrive que les élèves viennent rattraper ce qu'ils n'ont pas récupérés voire de les aider à le refaire en cas de perte.

Pour les évaluations de fin de trimestre, des documents à compléter sur le vocabulaire ou les œuvres, des traces photographiques à évaluer ou des recherches qui auront permis d'aider à la conduite d'un projet

L'évaluation est présente sous formes de grilles de compétences qui accompagnent les séquences pédagogiques, mais aussi une évaluation plus formative lorsque l'enseignant lie les écrits des élèves, les corrige, les complète...

Ce cahier peut être un vrai point d'appui pour l'élève (préparation à la verbalisation, prise de parole, justification de ses pratiques, EAC). Effectivement on y retrouve le vocabulaire, les références, les réflexions (dessin, croquis ou écrit).

Est-ce un outil d'évaluation ? Pour quelle évaluation ?

L'évaluation des élèves peut être répertoriée dans le cahier afin que l'élève ait une visibilité sur l'évolution de ses acquis.

Je l'utilise peu comme outil d'évaluation en dehors d'une vérification de celui-ci.

Le cahier peut être un outil d'évaluation du processus créatif de l'élève, un témoignage de son engagement. Il aide à la rédaction d'une appréciation précise qui peut aider l'élève à progresser. La difficulté réside dans l'accompagnement des élèves qui, par manque d'organisation, ne réussissent pas à le tenir à jour. Devant le manque de travaux ou de traces de recherches, l'évaluation peut uniquement porter sur ce manque d'organisation. D'où la nécessité d'un suivi régulier des cahiers en même temps que l'avancée des travaux plastiques.

L'enseignant peut vérifier ponctuellement la tenue du cahier, à l'occasion d'un échange autour d'une trace écrite, des croquis et encourager l'élève à coller les feuilles volantes.

Sur ENT des genially ou questionnaires à remplir comme bilan des connaissances acquises.

Il permet à l'enseignant des observations diagnostiques (comment l'élève travaille, comment il s'organise, comment il planifie).

Souhaitez-vous évaluer le cahier qui témoigne d'un certain engagement de l'élève ?

Plus largement, le cahier peut être évalué, comme toute production, dans la mesure où il témoigne des compétences acquises par l'élève, notamment sa capacité à **expérimenter** et à **conduire un projet** en se repérant dans les étapes de la réalisation de sa production, en cherchant à anticiper les difficultés éventuelles.

Le cahier peut être évalué afin de valoriser l'engagement de l'élève et de motiver le soin des cahiers. L'évaluation peut porter sur l'objet, mais aussi sur l'autonomie de l'élève face à son support de cours.

Oui c'est une bonne idée à voir pour les critères.

Je ne souhaite pas évaluer les élèves sur leur cahier pour ne pas pénaliser les élèves en difficulté.

L'enseignant vise de temps en temps, en fonction de son appréciation, l'évolution du cahier de l'élève. Il vérifie l'équilibre entre la « part » de l'enseignant (documents, consignes, demandes, fiches d'évaluations...) et celle de l'élève (recherches plastiques ou documentaire, pensée ou pratique libre). A ce titre, l'enseignant exige que les documents distribués soient correctement liés au support (collés, scotchés...). Le cahier devient un support personnel pour l'évaluation de l'élève, qu'il peut utiliser à tout moment pour soutenir une présentation orale, expliquer sa démarche, montrer ses recherches (croquis) et faire état d'un **CHEMINEMENT**. Le cahier en lui-même n'est pas évalué mais sert à viser les compétences dans deux domaines :

Mettre en œuvre un projet artistique : organiser et gérer son temps dans les différentes étapes du travail.

S'exprimer, analyser sa pratique ou celle des autres : écrire sur mon travail et donner à lire mes intentions avec un vocabulaire adapté.

Je ne souhaite pas évaluer le cahier qui témoigne d'un certain engagement car pour certains élèves (dys) le cahier peut être compliqué à tenir, le passage à l'écrit reste laborieux et vécu comme pénalisant...

Il m'est arrivé de relever les classeurs pour les évaluer, surtout en 6ème, pour vérifier la tenue de celui-ci : respect de l'ordre, soin, rigueur... Dans l'objectif de faire acquérir les bons réflexes aux élèves, mais je me suis aperçue que cela était très chronophage et assez peu efficace.

Le classeur en lui-même n'est pas évalué. Ce sont les connaissances apprises dans le classeur qui sont évaluées soit à l'oral, pour quelques élèves, soit à l'écrit avec des questionnaires qui vérifient que les élèves ont compris des notions, savent utiliser le vocabulaire vu ensemble, ou encore faire appel à des références apprises.

J'évalue les 4 ans, les élèves sont en général fiers de l'avoir tout ce temps. Il me paraît important d'évaluer l'engagement de l'élève dans la durée et lui témoigner de sa capacité à entretenir, poursuivre, prolonger l'existant.

Je pense que les cahiers et leur tenue peuvent être valorisés mais je ne souhaite pas en généraliser l'évaluation qui en ferait un moyen de pression.

Pour une appropriation de cet outil, ce cahier ne me semble pas devoir être évalué mais mis en avant en groupe classe quand l'élève est investi et se l'est bien approprié.